

Candidature Charte Universitaire Erasmus élargie (CUE) 2007-2013 Déclaration de stratégie européenne (EPS)

Programme cadre EFTLV Education et Formation Tout au Long de la Vie
LLP Lifelong Learning Programme

POINT 1 – Stratégie, objectifs, priorités, mise en oeuvre des actions Erasmus

a) Décrivez de manière synthétique la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (2007-2013).

b) Veuillez également fournir des informations sur les points suivants:

Quelles sont les actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS). Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie) ?

(3000 caractères)

POINT 1 CUE (texte officiel)

L'Université Catholique de Lille (UCL) est une fédération de 6 Facultés, 25 Ecoles et Instituts. Fondée en 1875, pluridisciplinaire, elle est très insérée dans le tissu économique et social du Nord de la France. Elle accueille 17000 étudiants de toutes origines (de 78 pays) et participe aux programmes européens : ERASMUS, LEONARDO, INTERREG... La Charte Erasmus 28677 gérée par le Service Relations Internationales (F LILLE11) concerne 16 Facultés, Ecoles et Départements ; la mobilité Erasmus est en progression : 208 étudiants sortants en 2005/06, 15 missions d'enseignement TS, grâce aux accords bilatéraux Erasmus signés avec plus de 125 universités de 26 pays d'Europe.

NB : il existe 3 autres Chartes Erasmus, 28410, 28561, 219050 (management, ingénierie, agriculture).

Environ 1000 étudiants français effectuent chaque année un stage à l'étranger (d'1 à 6 mois), obligatoire et validé dans leur cursus, 500 autres étudiants font un séjour de type « rupture » ou « experiment » à l'étranger (entreprise, ONG, association).

La dimension internationale est au coeur du projet de notre Université. Nos priorités pour 2006-2013 :

- développer, encourager et faciliter la mobilité étudiante et enseignante, et celle de tous les personnels concernés (grâce au programme EFTLV)
- renforcer des partenariats Erasmus par une convention globale, visant un double diplôme ou le développement d'un curriculum conjoint
- renforcer les liens au sein de l'Eurorégion (programme INTERREG : échanges franco-britanniques, formation initiale et continue)
- poursuivre le chantier ECTS (dans l'esprit de la « labellisation ECTS ») et l'application du LMD (Bologne)
- développer l'internationalisation à domicile (IaH) et les formations à l'interculturel (étudiants et personnels)
- continuer la politique de coopération solidaire (coopération nord-sud).

Autres projets mis en œuvre : universités d'été à thématique européenne (validation en crédits ECTS) ; programmes en management en anglais ; participation à des Masters européens et à des réseaux thématiques ; programme intensif (IP) à l'étude.

La déclaration de stratégie européenne, accessible à tous les publics sur le site web <http://www.univ-catholille.fr>, est largement diffusée à tous les acteurs concernés à l'UCL.

La non-discrimination et l'égalité des sexes sont exprimés dans la Charte de l'UCL : «la personne humaine est au centre de nos préoccupations», «les membres de l'université... refusent la fatalité de l'échec et de l'exclusion». « L'accueil des étudiants modestes, provenant de classes sociales ou de pays plus défavorisés, d'autres cultures et religions, d'étudiants handicapés, fait partie de nos préoccupations». L'accessibilité des bâtiments a été améliorée.

Le Service RI participe aux Journées, Ateliers, réseaux Erasmus et soutient les initiatives visant à développer la conscience européenne au sein de l'Université Catholique de Lille : Semaine et Journée de l'Europe, Semaine ERASMUS, 20 ans d'ERASMUS ...

POINT 2 - Qualité des activités de mobilité académique

*Comment et avec quelles mesures votre établissement garantira-t-il une qualité élevée de la mobilité des étudiants et du personnel enseignant? Il convient de détailler: la reconnaissance du système des crédits, l'information sur les curricula, l'information et le conseil auprès des étudiants partants, le tutorat et l'intégration des étudiants entrants, l'offre de services aux étudiants (en particulier le logement), les cours de langue (niveau préparatoire et entretien), le soutien et la reconnaissance de la mobilité du personnel.
(2000 caractères)*

POINT 2 CUE (texte officiel)

L'augmentation de la mobilité Erasmus a incité notre université à adapter les cursus (à forte dimension internationale et interculturelle) et l'organisation (inscriptions, formation linguistique et interculturelle des personnels) ; à développer la communication : sessions d'information, guides et notes sur les séjours d'études et stages (Erasmus, Leonardo, Interreg), les procédures, délais, aspects académiques, linguistiques, pratiques (bourses, logement, assurance, budget), centre de ressources, sessions d'accueil/préparation au départ... Ces informations sont accessibles sur le site web (français/anglais) www.univ-catholille.fr ; un catalogue descriptif des cursus et cours, conforme aux normes ECTS, est en cours de réalisation, pour mise en ligne.

Le Coordonnateur Institutionnel Erasmus (CIE) de la Charte 28677 est en lien constant avec 18 Correspondants Erasmus, chargés du suivi personnalisé de chaque étudiant partant/entrant (2005/06 : 208 partants, 177 entrants) et du tutorat académique, avec les professeurs : sélection/acceptation, contrat étudiant, contrat d'études ECTS, choix de cours, relevé de notes, évaluation/validation du séjour Erasmus en crédits ECTS. Les allocations Erasmus, modulées selon les ressources, sont versées aux étudiants sortants dès réception des fonds.

Le CIE est en contact direct avec les enseignants sortants (15 TS en 2005-2006), encouragés à la mobilité ; celle-ci, rendue possible (EFTLV) pour d'autres personnels, sera promue et reconnue. Les étudiants et personnels mobiles participent à l'évaluation des services offerts (démarche qualité).

Pour les étudiants entrants : réservation en ligne d'un logement en résidence universitaire sur le campus; des cours de français sont proposés (session intensive ou soutien). L'accueil des étudiants internationaux a été renforcé qualitativement : Charte d'accueil, sessions d'intégration, parrainages étudiants, aide aux démarches, animation et environnement internationaux et interculturels...

POINT 3 - Qualité des stages professionnels des étudiants

Quelles mesures spécifiques sont mises en oeuvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en oeuvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

(2000 caractères)

POINT 3 CUE (texte officiel)

Les liens entre l'Université Catholique de Lille et les entreprises sont anciens et forts. La plupart des Facultés et Ecoles imposent pendant le cursus de formation plusieurs stages, dont un au moins à faire à l'étranger. En 2005-2006, plus de 1000 étudiants (sur 17000) ont effectué un stage à l'étranger, d'une durée de 1 à 6 mois. Ces stages professionnels sont reconnus, ils concernent surtout les disciplines : langues, communication, marketing, commerce, gestion, ingénierie, technologies, médecine, études paramédicales, travail social... Ces expériences professionnelles contribuent fortement à l'employabilité de nos jeunes diplômés.

Pour tous les stages une convention est signée entre l'étudiant, l'entreprise et l'Etablissement d'origine. Les étudiants sont informés des dispositions à prendre (santé, assurance, visa...). Le responsable des Stages de l'Etablissement d'origine reste en contact avec les stagiaires et avec le tuteur de l'entreprise d'accueil ; des visites de stages sont réalisées par le responsable Stages ou par le Correspondant Erasmus ou par des professeurs à la faveur d'une mission d'enseignement Erasmus (TS). Les stagiaires doivent rédiger et soutenir un rapport de stage ou un mémoire, qui permet l'évaluation des compétences acquises et la validation du stage (en crédits ECTS pour certains stages).

Les Responsables Stages ont été informés du nouveau programme EFTLV intégrant le volet Erasmus Entreprises et ils sont associés au groupe des Correspondants Erasmus ; des réunions communes sont prévues, pour une concertation sur l'organisation optimale de la gestion des différents volets Erasmus, dans un souci de qualité, de transparence et d'efficacité.

A noter : l'université a créé en 2005 un Institut de l'Entrepreneuriat "Entreprendre pour changer le monde", impliquant enseignants et chefs d'entreprise, pour susciter l'esprit et l'envie d'entreprendre chez les 17000 étudiants et aboutir à plus de créations et reprises d'entreprises par des diplômés.

Textes officiels de la candidature à la Charte Erasmus 2007-2013 de l'Université Catholique de Lille, CUE 28677, envoyée le 28/02/2007 à l'Agence exécutive européenne de Bruxelles et à l'Agence Europe Education Formation France.

Rédaction : Annie-Claude Guiset, Coordonnateur Institutionnel Erasmus, Service Relations Internationales, en concertation avec Thérèse Lebrun, Président-Recteur, Francis Deplancke, Directeur de cabinet et le CRI, Comité de réflexion sur les Relations Internationales

NB : les textes sont très denses en raison des contraintes imposées par la candidature en ligne, qui limite de façon très stricte le nombre de caractères.